

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 - ANNEE 2023

Séance du : 28 février 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N°23_06DL

**Objet : Année 2023 – budget annexe des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)
Demande de subvention au dispositif «zéro émission sur route » auprès de la Région SUD »**

L'an deux mil vingt-trois et le 28 février, à 9h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;
Constatant que le quorum est atteint ;

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de réaliser l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques pour l'année 2023, laquelle est susceptible de bénéficier d'une aide zéro émission sur route de la Région SUD pour un montant H.T. de 150 000.00 €, soit un montant T.T.C. de 180 000.00 €.

Il est proposé, de demander à la Région Sud une aide à la transition énergétique la subvention la plus large possible au titre de l'exercice 2023.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de demander à la Région Sud, pour l'année 2023, une aide pour répondre aux objectifs du schéma directeur des IRVE validés par la préfecture le 03 octobre 2022.
- Autorise le Président à signer la demande de subvention pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique d'un montant H.T. de 150 000.00 €.
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président
Didier KHELFA

